



## TRAVAUX LES DÉPENSES INCONTRÔLÉES EXPLOSENT

### ABSENTÉISME

L'absence constante de certains élus lors des commissions de travail ou des conseils municipaux est devenue monnaie courante. Les détails

### SOCIÉTÉ

La France, qui s'est construite au fil des siècles, est un pays de valeurs et de coutumes. Des symboles que certains tentent aujourd'hui de remettre en cause

### ÉDUCATION

Depuis plus d'un an, nous demandions les transports et la cantine le mercredi midi. Après des mois de combat, nous avons enfin obtenu un « oui » !



## VOS ÉLUS 97,7% D'ABSENTÉISME POUR CERTAINS ÉLUS





TRAVAUX

LES DÉPENSES INCONTRÔLÉES EXPLOSENT

Des travaux accusant des mois de retard. De nombreuses études mal menées débouchant sur des compléments de budget répétés. Le tout, sans quasiment le moindre contrôle.

La loi est claire : tout marché de travaux mis en place par une commune, doit faire l'objet d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO) où les entreprises sont mises en concurrence. Aux Pennes-Mirabeau, ces CAO se déroulent majoritairement sans contrôle de l'opposition depuis que nous avons été écartés de ladite commission en mars 2014.

Face aux absences répétées du seul élu de l'opposition ayant accès aux CAO (P. SANCHEZ, élu Front National), la majorité municipale peut donc procéder à des commissions sans aucun autre contrôle. Depuis, impossible de vérifier pour quelles raisons les divers travaux engagés sur la commune nécessitent de nombreuses rallonges budgétaires à chaque conseil municipal, ajoutant des centaines de milliers d'euros aux budgets

initiaux. Ces avenants n'étant pas soumis aux CAO, ils ne sont donc soumis à aucune concurrence. Ce qui permet à l'entreprise ayant été choisie par la majorité municipale de pouvoir facturer au prix qu'elle souhaite ces dépassements budgétaires.

Des dérapages qui ont coûté en quelques mois seulement, plusieurs centaines de milliers d'euros financés par nos impôts ! Un manque d'anticipation, de mauvaises études qui ont par ailleurs un retentissement sur l'activité économique de notre commune. En effet, les travaux de l'avenue François Mitterrand, arrêtés et retardés à de nombreuses reprises ont eu un impact sur les commerçants locaux qui ont perdu une grande partie de leur chiffre d'affaires. Des travaux qui auraient dû se dérouler de nuit, mais, qui par mesure d'économies, ont été programmés de jour. Sauf qu'à l'arrivée, l'addition s'est

révélée plus salée pour tout le monde.

EXEMPLES DE TRAVAUX NON ANTICIPÉS

+80 000€

Coût de la mise en place du grillage sécurisant le nouveau mur d'escalade du gymnase Alain Colas. Une protection non anticipée et non contrôlée en CAO.

+464 000€

Montant total des avenants mis à l'ordre du jour des conseils municipaux tout au long de l'année 2015, incontrôlés par la commission d'appels d'offres.

REPAS ET TRANSPORTS LE MERCREDI : COMBAT MENÉ ET GAGNÉ !

Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, vous étiez nombreux à rester sans solution le mercredi midi pour faire déjeuner et accompagner vos enfants entre l'école et le centre-aéré.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons, malgré cette réforme contre laquelle nous nous sommes battus à vos côtés, que la cantine et les transports scolaires soient disponibles pour les familles pennoises. Malheureusement, et à notre grande surprise, nous nous étions heurtés à un refus catégorique de M. AMIEL et ses adjoints délégués aux affaires scolaires (S. CHAVE-HAMEL) et aux Nouvelles Activités Périscolaires. Malgré de nombreuses relances, nous avons pris la décision il y a un peu plus d'un an, de venir à votre rencontre, devant chacune des 7 écoles de notre commune, afin de lancer une pétition, espérant que votre soutien puisse faire pression sur le choix effectué par la majorité municipale. Une démarche appuyée par nos nombreuses interventions lors de

divers conseils municipaux, et par un article paru dans la première édition de la Gazette des Pennes-Mirabeau, distribuée dans vos boîtes aux lettres durant le second semestre 2015. Votre soutien et notre combat ne seront pas restés vains, ces deux mesures ayant été votées le 21 décembre 2015 en conseil municipal. Des mesures entrées en vigueur dès ce mois de février 2016. UN GRAND MERCI À VOUS POUR VOTRE SOUTIEN !

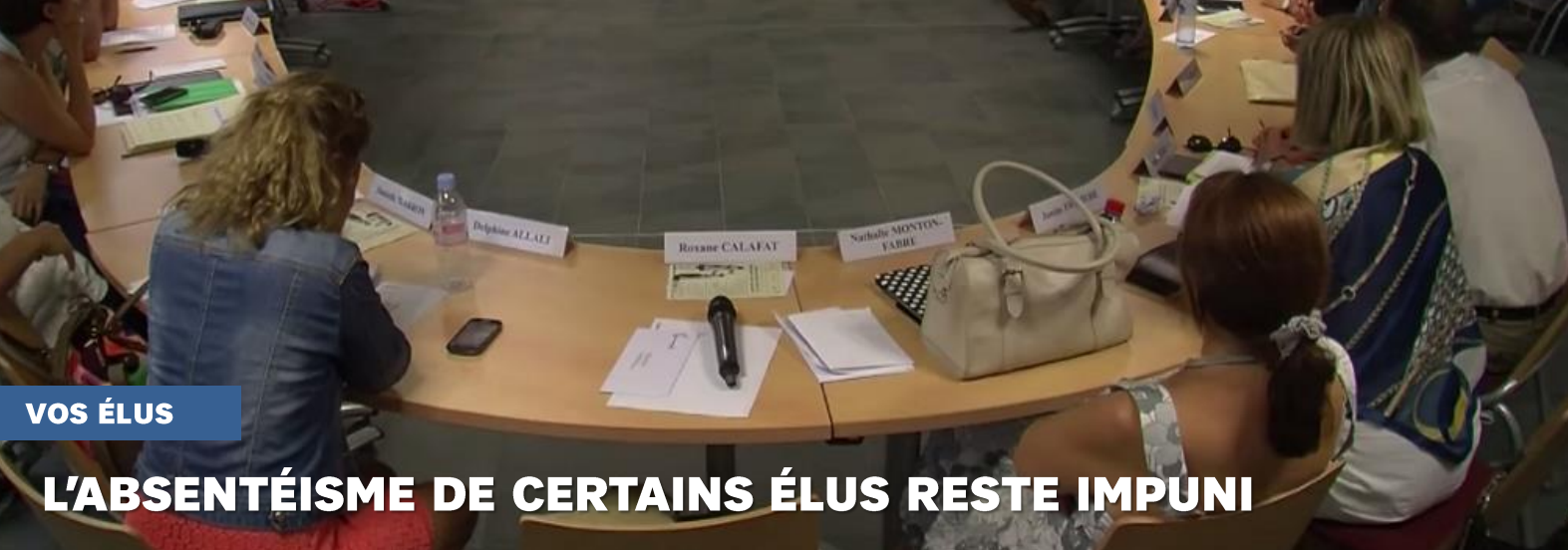
NOS PROPOSITIONS

1 Se concerter avec les parents d'élèves afin de répondre au mieux à la demande d'une majorité de pennois.

2 La priorité budgétaire doit être revue : l'embauche de deux Directeurs de Cabinet pour pallier l'absence de M. AMIEL, devenu super-cumulard, est-elle plus importante que la mise à disposition de services aux écoliers pennois ?



Presque 2 ans. C'est le temps qu'il aura fallu pour que, sous notre pression et celle des parents d'élèves, la cantine et un repas soient mis en place le mercredi midi pour les écoliers pennois



## VOS ÉLUS

# L'ABSENTÉISME DE CERTAINS ÉLUS RESTE IMPUNI

C'est devenu une véritable habitude : de nombreux conseillers municipaux se font remarquer par leurs absences répétitives. Un sport local pour certains !

Les délibérations ont été votées en avril 2014 : elles mettent en place le règlement des commissions de travail, des conseils municipaux, et des indemnités reversées aux élus.

Aux Pennes-Mirabeau, les élus de la majorité (ils sont 27), peuvent être dédommagés jusqu'à **1000€ pour les adjoints**. En ce qui concerne les élus de l'opposition dont nous faisons partie, **aucune indemnité ne nous est délivrée** : notre fonction **est entièrement bénévole**. Et pourtant, les plus indemnisés ne sont souvent pas les plus assidus.

Pour preuve, depuis mars 2014, nous ne cessons de dénoncer les absences répétées, voire quasi systématiques, de certains élus. Un sujet sur lequel M. AMIEL n'a jamais souhaité prendre position !

Pour exemple : l'élue dédiée à la jeunesse **Roxane CALAFAT**, pointée **absente à**

### 55% des conseils municipaux !

Pire, elle n'a pu être présente qu'à seulement 2,3% des commissions de travail, **soit 97,7% de taux d'absentéisme !**

C'est pourtant cette élue qui « *ne peut faire autrement pour des raisons professionnelles* » comme elle s'en est expliquée lors d'un conseil municipal, qui a été choisie comme conseillère communautaire afin de vous représenter au sein du conseil du Pays d'Aix. **37% d'absentéisme pour les conseils de la CPA !**

Malgré cela, M. AMIEL et la majorité l'ont choisie pour représenter la commune aux élections départementales de mars 2015. Mais les pennois ne se seront pas laissés bernier, le tandem CRISTIANI-CALAFAT soutenu par le duo AMIEL-GUERINI n'ayant pas été qualifié pour le second tour.

Encore une preuve du **laxisme**

**inqualifiable** de la majorité municipale.

# 97,7%

Taux d'absentéisme de la conseillère municipale en charge de la jeunesse

### NOTRE PROPOSITION

1

Vote dans le règlement d'une **retenue financière** pour les élus de la majorité ayant un **taux d'absentéisme trop élevé**, comme cela a été mis en place au Sénat

## SOYONS FIERS DE NOS COUTUMES ET DE NOS VALEURS

La France est un beau pays. Un pays qui s'est construit au fil des siècles et qui ne doit pas rougir de son histoire. Bien au contraire, la France doit aujourd'hui ne pas avoir peur de rappeler aux Français sa culture, ses coutumes et ses valeurs.

Le drapeau français, Marianne, la devise « *Liberté, Égalité, Fraternité* » : autant de symboles et autres devises qui ont marqué les moments forts de notre pays. Autant de symboles que les extrémistes religieux tentent depuis quelques décennies d'atteindre, année après année.

Les Etats-Unis, terre d'immigration historique, ont réussi ce tour de force : ses immigrés se sentent américains et sont les premiers à hisser la bannière étoilée sur

leur balcon.

En France, comment peut-on aujourd'hui tolérer qu'un syndic puisse demander à deux septuagénaires de Cagnes-sur-Mer d'enlever les drapeaux bleu-blanc-rouge qu'elles avaient mis sur leur balcon par solidarité suite aux attentats du 13 novembre ?

Dès l'école, nous devons faire en sorte que soient mis à disposition les outils qui permettront à chacun de se reconnaître dans les valeurs de la République et l'identité du pays au sein duquel il va grandir.

Soyons fiers de nos coutumes. Soyons fiers de nos valeurs. Tout doit être fait pour que chacun retrouve le patriotisme que la France mérite.



## SOCIÉTÉ

### NOUS DÉNONÇONS

1

Le fait que M. le Maire et sa majorité aient **attendu 3 années** avant d'installer sur la façade de la nouvelle mairie notre **devise** « *Liberté, Égalité, Fraternité* ».

2

L'**absence du drapeau français** dans la **salle du conseil municipal**. Une absence remarquée en janvier dernier par le Sous-Préfet, qui a rappelé à l'ordre M. AMIEL lors d'une réunion.

La France est un pays de coutumes, de valeurs, de droits et de devoirs qui doivent être rappelés aux Français et à celles et ceux que notre pays accueille.





## SÉCURITÉ

# LES RONDES DE NUIT SUPPRIMÉES !

Dans le silence le plus total, Michel AMIEL et sa majorité ont décidé de supprimer les brigades de nuit il y a quelques mois. Une mesure que nous dénonçons alors que M. le Maire a annoncé une augmentation des moyens.

Alors que **la délinquance générale explose** depuis plus de 3 ans sur notre commune, M. AMIEL a tout simplement pris il y a quelques mois, la décision de **supprimer la présence nocturne de la Police Municipale**. Une décision inacceptable pour une commune de plus de 20 000 habitants !

En effet, suite à une réorganisation décidée par la majorité, c'est **après 1h du matin** que la Police Municipale disparaît des écrans radars. Une mesure imposée dans le but de **grossir artificiellement les effectifs** de jour. « Nous avons augmenté les moyens de notre Police Municipale alors que la délinquance est en baisse » expliquait M. AMIEL le 29 janvier dernier, lors de ses vœux à la population. Quel mensonge !

En plus de ne pas répondre à la situation critique que connaît notre commune en terme d'insécurité, les agents se plaignent de **conditions de travail fortement dégradées**. Depuis quelques années, l'ambiance va de mal en pis dans les rangs de la Police Municipale, victime de la **disparition d'objectifs clairs** et de l'absence d'une véritable politique sécuritaire. La **dure loi des "chevaillons"** que nous vous révélions dans la première édition de « La Gazette des Pennes-Mirabeau » n'épargne pas notre Police. Totalement désabusés, de nombreux policiers municipaux ont demandé ces derniers mois **leur mutation vers des communes voisines**.

### NOS PROPOSITIONS

- 1 Remettre immédiatement en place **une brigade de nuit**
- 2 **Augmenter** les **moyens** de la Police Municipale ainsi que ses effectifs car la commune en a significativement la possibilité
- 3 **Consulter les agents** de terrain et travailler en **commun** sur les **conditions de travail** afin de mettre un terme aux nombreuses demandes de **mutations**



« Parce que 2016 sera une année sans élection générale, nous devons en profiter pour en faire un temps de réflexion – sans passion partisane – sur la vie citoyenne aux Pennes-Mirabeau et ébaucher un projet d'avenir pour cette cité »

**Christian KERT**  
Député des Bouches-du-Rhône



## CONTACTEZ VOS ÉLUS

GENEVIÈVE BATTINI & ROMAIN AMARO



### PAS DE TEMPS POUR ASSISTER AUX CONSEILS MUNICIPAUX PUBLICS ?

Visionnez-les sur internet via le site de la ville [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org) ou sur YouTube